

MSA Alpes-Vaucluse : une centaine de dons récoltés pour le Secours populaire



Le dispositif 'MSA Solidaire' a été réactivé sur tout le territoire français à l'approche de Noël et de la nouvelle année afin que tous puissent en profiter. Le partenariat entre la Mutuelle sociale agricole et le Secours populaire a donc été renouvelé pour offrir aux enfants, aux jeunes, aux familles, aux personnes âgées ou isolées, de vraies fêtes de fin d'année.

Ainsi, la MSA Alpes-Vaucluse a récolté plus d'une centaine de dons grâce à une dizaine de points de collecte dans les départements des Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence et du Vaucluse. Jouets, jeux, livres, maquillage, vêtements, ou encore produits alimentaires, cette mobilisation a été possible grâce aux 360 salariés, 349 délégués et 83 000 ressortissants qui ont été invités à faire un don au Secours populaire. La remise de ces dons à l'association a eu lieu le vendredi 16 décembre dernier à Avignon.

De plus, pour la seconde année consécutive, les collaborateurs de la MSA Alpes-Vaucluse étaient invités à confectionner des boites solidaires à l'intérieur desquelles ils ont glissé quelque chose de chaud, quelque chose de bon, un loisir, un produit d'hygiène ou de beauté et un mot doux.



V.A.

Valréas : « Aidants, aidés, des solutions concrètes pour vous soutenir »



Mardi 11 octobre, une centaine de personnes se sont retrouvées dans la salle de Vignarès à Valréas à l'occasion d'un évènement organisé dans le cadre de la Journée Nationale des Aidants, par la mutuelle sociale agricole (MSA) Alpes Vaucluse et l'association pour l'aide aux



Ecrit par le 16 décembre 2025

familles.

Etre aidant familial c'est venir en aide à une personne âgée en perte d'autonomie ou en situation de handicap pour les besoins et les activités de la vie quotidienne. Il s'agit d'un engagement qui demande beaucoup de temps et d'énergie et qui concerne 11 millions de Français.

Dans le cadre de la Journée Nationale des Aidants, la mutuelle sociale agricole (MSA) Alpes Vaucluse et l'association pour l'aide aux familles ont organisé l'évènement intitulé « Aidants, aidés, des solutions concrètes pour vous soutenir ». L'occasion de mettre en lumière un métier essentiel.

« Les échanges d'aujourd'hui m'ont permis de prendre du recul, de prendre conscience de ma façon d'aider, notamment avec le théâtre forum », explique une aidante. Cette forme de théâtre participatif permet de mettre en avant les difficultés que peuvent rencontrer les aidants. Avec l'aide du public, les comédiens s'attellent à résoudre des situations, afin de soulager les personnages.

Parmi les activités, les ateliers d'échanges interactifs, animés par les partenaires locaux, semblent avoir été appréciés par le public : « cela permet de connaître toutes les structures existantes pour l'aide aux personnes aidantes » explique un visiteur.





© DR

Soutenir les aidants familiaux

Investie pour accompagner et soutenir les aidants, la MSA Alpes Vaucluse conduit un « programme de soutien aux aidants familiaux sur leurs territoires de vie » sur le canton de Valréas depuis 2018, avec le soutien de partenaires : conseil départemental de Vaucluse, caisses de retraite complémentaire Agirc-Arrco, carsat.

J.R.



Ecrit par le 16 décembre 2025

Les élus de la MSA Vaucluse se mobilisent auprès de 5 écoles de la région



Du 3 au 7 octobre, les élus et agents de la <u>mutualité sociale agricole Alpes-Vaucluse</u> se mobilisent auprès des écoles pour sensibiliser les élèves à la nécessité de se nourrir avec des aliments de saison, locaux et de qualité.

Du 1^{er} au 9 octobre, les 13 760 élus bénévoles de la mutualité sociale agricole (MSA) organisent des évènements dans toute la France afin de mobiliser les populations rurales autour du thème de l'alimentation via trois thématiques : éducation à la santé, solidarités alimentaires et éducation des consommateurs.

Les élus et agents de la <u>MSA Alpes-Vaucluse</u> ont décidé de porter cette action auprès du public scolaire, du 3 au 7 octobre, afin de les sensibiliser à la nécessité de se nourrir avec des aliments de saison, locaux

Ecrit par le 16 décembre 2025

et de qualité.

Dans le Vaucluse, les élus et agents MSA interviennent, au sein d'écoles primaires, accompagnés d'une diététicienne. L'intervention s'articule autour de trois animations :

- Le jeu de l'arbre des saisons, qui permet de promouvoir une alimentation de saison et de sensibiliser le jeune public aux différentes phases de croissance des végétaux qu'ils consomment.
- L'intervention d'un agriculteur, afin de promouvoir son savoir-faire et les métiers de l'agriculture.
- La distribution de fruits de saison issus d'une exploitation locale.

Après avoir mené des actions à l'école Edouard Arnaud de la Bastide des Jourdans, à l'école Lucie Aubrac de l'Isle-sur-la-Sorgue et l'école élémentaire St-Roch d'Avignon, les élus et agents MSA se mobilisent cette semaine à l'école primaire La Galle à Uchaux, le jeudi 6 octobre, et à l'école Les Amandiers à Carpentras, le vendredi 7 octobre.

La mutualité sociale agricole

La MSA (mutualité sociale agricole) assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole et des ayants droit : exploitants, salariés (d'exploitations, d'entreprises, de coopératives et d'organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre.

Avec 27,4 milliards de prestations versées à 5,4 millions de bénéficiaires, c'est le deuxième régime de protection sociale en France.

Guichet unique, la MSA gère toute la protection sociale légale : la santé, la famille, la retraite et le recouvrement des cotisations. Elle a aussi une activité de médecine du travail et de prévention des risques professionnels. Elle développe auprès des populations agricoles une action sanitaire et sociale sous forme d'aides financières et d'actions individuelles et collectives.

J.R.

La MSA Alpes-Vaucluse a détecté plus de 1,2 M€ de fraude en 2020



Ecrit par le 16 décembre 2025



L'an dernier, <u>la MSA Alpes-Vaucluse</u> a détecté plus de 1,2M€ de fraude. Ce montant se répartit comme suit : 405 951€ de fraudes aux prestations (contre 339 394€ en 2019) et 799 871€ de fraudes aux cotisations et au titre du travail dissimulé (contre 512 657€ en 2019).

« Cette amélioration de la détection des fraudes est notamment due à des contrôles mieux ciblés », explique la Mutuelle sociale agricole qui gère la protection sociale de près de 83 000 personnes du monde agricole dans les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes et le Vaucluse.

Un impératif de justice sociale

« Les abus et les comportements frauduleux nuisent à l'ensemble de nos bénéficiaires, insiste Corinne Garreau, directrice générale de la MSA Alpes-Vaucluse. La maîtrise des risques de fraude et la lutte contre le travail illégal sont au cœur de nos préoccupations car elle nous permet de garantir le bon droit à la bonne personne. La lutte contre la fraude est donc un impératif de justice sociale et d'efficacité économique qui a pour but de réaffirmer l'équilibre des droits et des devoirs et d'assurer la pérennité de notre système de protection sociale. »

29M€ de fraudes au niveau national

Sur l'ensemble des 35 caisses MSA, le montant de la fraude s'élève à plus de 29M€ sur la même période au niveau national. Dans le détail, le montant de la fraude aux prestations détectée représente 11,5M€

Ecrit par le 16 décembre 2025

(-12,75% par rapport à 2019) alors que celui de la fraude aux cotisations (-29,5%) et au travail illégal et dissimulé (-70,5%) se monte à 17,75M.

« Dans cette situation exceptionnelle de crise sanitaire, nous avons maintenu notre exigence de veille et de détection des situations abusives et des fraudes tout en adaptant nos actions au contexte économique auprès des entreprises. Nous avons su trouver le bon équilibre », explique François-Emmanuel Blanc, directeur général de la caisse centrale de la MSA.

Marie-Claude Salignon réélue au Conseil d'administration de la Caisse centrale de la MSA



Ecrit par le 16 décembre 2025



Présidente de la MSA Alpes-Vaucluse, Marie-Claude Salignon vient d'être réélue administratrice du Conseil d'administration de la Caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), composé de 29 membres issus de l'ensemble des Conseils d'Administration des



35 Caisses du réseaux MSA.

Exploitante agricole de la SCEA Pierre Veve qui cultive la cerise, du raisin de table et du raisin de cuve (AOC Ventoux) à Malemort-du-Comtat, présidente de la MSA Alpes-Vaucluse et membre du Conseil d'administration de la Caisse centrale de la MSA depuis 2015, Marie-Claude Salignon est réélue au Conseil d'administration de la Caisse centrale de la MSA au titre du 3ème collège. Elle siègera aux côtés de Pascal Cormery, à la tête d'une une exploitation en polyculture et élevage en Touraine, réélu quant à lui président de la Caisse centrale de la MSA.

En septembre dernier, Marie-Claude Salignon avait été réélue présidente de la MSA Alpes-Vaucluse par son Conseil d'Administration aux côtés de Jean-Michel Mazet, réélu 1er Vice-Président, repartant ainsi pour 5 années à la tête du conseil d'administration de la MSA Alpes-Vaucluse, qui gère la protection sociale de 83 000 personnes sur son territoire.

MSA Alpes-Vaucluse : renouvellement du conseil d'administration



Ecrit par le 16 décembre 2025



A l'occasion du renouvellement de ses instances démocratiques, la <u>Mutualité sociale agricole</u> (<u>MSA</u>) <u>Alpes-Vaucluse</u> vient de réélire Marie-Claude Salignon et Jean-Michel Mazet, respectivement aux postes de président et de vice-président.

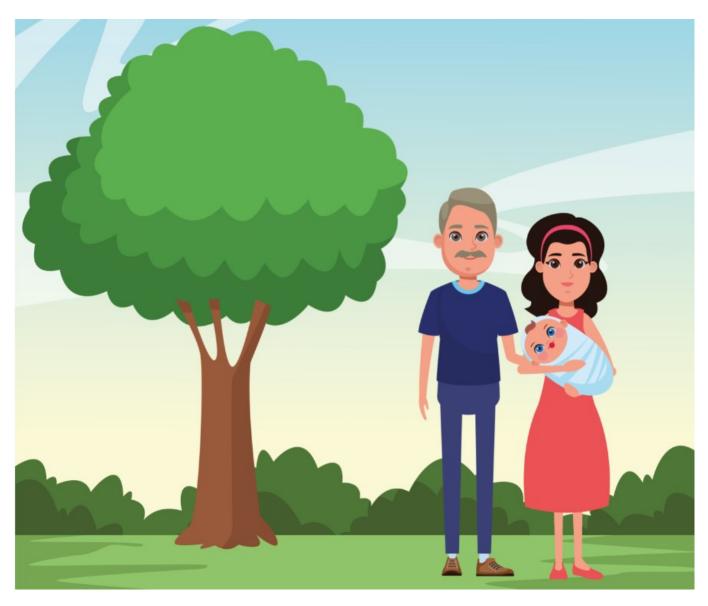
En janvier dernier, les ressortissants du régime agricole des départements du Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence ont été appelés à élire leurs 348 délégués titulaires sur le territoire de la caisse Alpes-Vaucluse, soit 14 694 représentants du monde agricole. Une fois élus, les 348 délégués ont procédé à leur tour à l'élection des 29 administrateurs de la MSA Alpes-Vaucluse qui siègeront au Conseil d'Administration. Compte-tenu de la crise sanitaire, ces élections ont été organisées par correspondance, en lieu et place de la traditionnelle assemblée générale.

Début septembre à Manosque (Alpes-de-Haute-Provence), il a été procédé au dépouillement de ce vote en présence des candidats. Marie-Claude Salignon et Jean-Michel Mazet ont ainsi été réélus présidente et vice-président de la MSA Alpes-Vaucluse. Marie-Claude Salignon est exploitante agricole de la SCEA Pierre Veve qui cultive la cerise, du raisin de table et du raisin de cuve (AOC Ventoux), tandis que Jean-Michel Mazet est salarié de la Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes en tant que responsable de la qualité de l'identification animale et auditeur national pour France Génétique Elevage. Ils repartent pour cinq ans à la tête du conseil d'administration de la MSA Alpes-Vaucluse, qui gère la protection sociale de 83 000 personnes sur les départements des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes et du Vaucluse.



Ecrit par le 16 décembre 2025

Vaison Ventoux : des ateliers pour une parentalité plus éco-responsable



La Communauté de communes Vaison Ventoux organise 5 ateliers sur le thème de l'écoparentalité étalés sur plusieurs jours entre les 26 septembre et 28 novembre prochains. En



partenariat avec le <u>Centre pour l'environnement et le développement des énergies</u> <u>renouvelables</u> (Ceder), ces ateliers visent à sensibiliser les parents de jeunes enfants de 0 à 6 ans à une consommation plus responsable pour mieux préserver l'environnement.

Au programme : apprendre à faire ses propres produits ménagers, ses cosmétiques, ses produits bienêtre, et des emballages cadeaux recyclables. L'occasion pour les parents de partager un moment ludique avec leurs enfants. Des professionnels de la petite enfance seront sur les lieux pour aider au bon fonctionnement de ces événements.

La Communauté de communes Vaison Ventoux a mis en place un dispositif de soutien à la parentalité nommé 'Pause' (Passerelle entre parents et professionnels au service de l'enfant) avec la participation de la <u>Caisse d'Allocations Familiales</u> et de la <u>Mutualité sociale agricole</u> du département. Ce projet vise à aider les parents en difficulté ou qui, simplement, se posent des questions sur leur fonction parentale.

Samedi 26 septembre. 9h30. Sablet

Samedi 3 octobre. 9h30. Vaison-la-Romaine

Samedi 17 octobre. 9h30. Cairanne

Samedi 14 novembre. 9h30. Mollans-sur-Ouvèze

Samedi 28 novembre. 9h30. Vaison-la-Romaine

Gratuit. Inscription obligatoire. 04 90 36 16 29. ceder@ceder-provence.org

Par Vanessa Arnal, Journaliste stagiaire de l'Ecole de journalisme de Nice

Agriculteurs : la MSA lance le service en ligne 'Décomptes d'indemnités journalières'







Afin de faciliter la gestion des indemnités journalières versées en cas d'arrêt de travail, la <u>Mutuelle sociale agricole</u> (MSA) vient de lancer un nouveau service en ligne à destination des employeurs, des exploitants et des tiers déclarants.

Pour les employeurs, ce nouveau service propose une vision complète des indemnités journalières versées aux salariés en arrêt de travail, assurant ainsi le maintien de salaire à leurs employés en arrêt de travail pour maladie, accident du travail, maladie professionnelle ou congé maternité. Le service permet une visualisation par individu ou par établissement des indemnités journalières versées aux salariés tout en assurant aux employeurs une régularisation plus rapide et plus efficace dans la transmission de leur Déclaration Sociale Nominative (DSN).

Pour les exploitants, le service offre une visualisation par trimestre des indemnités journalières Amexa et Atexa dont ils ont bénéficié. Ils disposent ainsi du montant exact à reporter sur leur déclaration de revenus professionnels (DRP) sans risque d'erreur. Pour la campagne 2020, le service en ligne pour la DRP est disponible depuis le 6 juillet.

Quant aux tiers déclarants (centres de gestion et cabinets comptables), ils ont également accès à ce service en ligne afin d'assurer les déclarations sociales pour les employeurs et les exploitants qui leur ont donné procuration.

Pour accéder au service en ligne, cliquez ici





Avignon : des paniers solidaires pour les familles dans le besoin



Ecrit par le 16 décembre 2025



Dans le contexte de crise sanitaire qui perdure, la Caisse d'allocations familiales (Caf) et la Mutuelle sociale agricole (Msa) vauclusiennes lancent les 'Paniers solidaires'. 200 familles par semaine sont concernées par cette opération solidaire qui reçoit le soutien de la Chambre d'agriculture et du réseau 'En direct de nos fermes'.

C'est une opération à l'initiative de la Caf et la Msa dont l'enjeu est double. Soutenir d'une part les familles les plus fragiles en subvenant à leurs besoins de première nécessité sur le plan alimentaire et

Ecrit par le 16 décembre 2025

d'autre part, permettre aux agriculteurs locaux qui connaissent des difficultés à écouler leurs produits en circuit direct, en raison de la crise sanitaire. Une action qui a tout de suite trouvé écho auprès de la Chambre d'agriculture et d''En direct de nos fermes' qui assure la logistique en mettant à disposition de la Caf une vingtaine d'agriculteurs de son réseau ainsi que ses camions réfrigérés pour la distribution.

Cette opération reçoit le concours de six centres sociaux -Espélido, La Rocade, La Fenêtre, Maison pour tous de Monfleury, la Croix des oiseaux et Orel- qui s'engagent à assurer la distribution gratuite des paniers aux familles dans le besoin (200 familles par semaine en moyenne). Pour cette opération, la Caf dédie une enveloppe de 45 000 € tandis que la Msa participe à hauteur de 15 000 €. Des réunions sont en cours avec l'ensemble des partenaires pour que l'opération soit reconduite sur l'ensemble du Vaucluse.